

A.S.T.P
Société à responsabilité limitée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 6 Impasse du Clos Fleuri
76110 ANNOUVILLE VILMESNIL

Le soussigné Sébastien ARGENTIN, demurant 6 Impasse du Clos Fleuri, 76110 ANNOUVILLE VILMESNIL,

Agissant en qualité d'Associé Unique de la Société à responsabilité limitée A.S.T.P,

Après avoir exposé qu'une société a été constituée aux termes d'un acte sous signature privée en date du 23 mai 2025, qui sera enregistré et publié en même temps que le présent acte,

Nomme **Monsieur Sébastien ARGENTIN**, demurant 6 Impasse du Clos Fleuri, 76110 ANNOUVILLE-VILMESNIL aux fonctions de gérant de la Société pour une durée indéterminée.

Monsieur Sébastien ARGENTIN dispose, conformément aux statuts, des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la Société et la représenter à l'égard des tiers.

Monsieur Sébastien ARGENTIN accepte les fonctions de gérant qui viennent de lui être confiées et déclare n'exercer aucune autre fonction, ni être frappé d'aucune incapacité ou interdiction susceptible de l'empêcher d'exercer ce mandat.

Sa rémunération sera fixée ultérieurement.

Tous pouvoirs sont accordés au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes pour accomplir les formalités de publicité ou de dépôt prévues par la loi.

Fait à ANNOUVILLE-VILMESNIL,
Le 23 mai 2025.

Signé par Sébastien ARGENTIN
Le 23/05/2025

ID: tx_azXV5e93xzOo

Signed with
Universign